



Procès-verbal de la séance de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Ouest

**Mardi 21 octobre 2025, à 19h30,
au Temple du bas, rue du Temple-neuf 5, à Neuchâtel**

Bienvenue

Monsieur Emmanuel Mbayiha, président du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les citoyennes et citoyens. Environ 25 personnes sont présentes.

Présentation des membres du bureau

- Monsieur Emmanuel Mbayiha, président
- Madame Rita Bichsel, vice-présidente
- Madame Fabienne Colin, membre
- Monsieur David Frosio, membre
- Monsieur Eric Heymann, membre
- Monsieur Benjamin Volland, membre

Monsieur Christopher Klahn, secrétaire, est excusé.

Nomination des scrutatrices et scrutateurs

Monsieur Claude Ramseier et Monsieur Vincent Held s'annoncent pour cette tâche. Le président rappelle que les votes sont uniquement ouverts aux personnes qui résident dans le secteur « Ouest ».

Bref rappel des outils à disposition

La vice-présidente du bureau rappelle ce qu'est une proposition et les outils à disposition de l'assemblée. Elle explique ce qu'est un mandat citoyen, un projet citoyen et une résolution.

Compte rendu des dernières assemblées citoyennes

Monsieur D. Frosio résume les réponses reçues aux diverses propositions des dernières assemblées citoyennes. Il informe la population que les courriers complets seront disponibles sur le site internet de l'assemblée <https://www.neuchatelville.ch/ac-neuchatelouest> et auprès du guichet d'accueil.

Lieu des prochaines assemblées citoyennes Neuchâtel Ouest

Lors de la dernière session, l'assemblée citoyenne a demandé le changement d'endroit pour les prochaines séances. L'administration ayant répondu favorablement à la résolution, le président explique que les prochaines assemblées citoyennes pour le secteur Ouest peuvent se dérouler dans l'auditoire du collège des Charmettes. L'assemblée doit se prononcer sur cette proposition.

Résultat du vote

Tenue des assemblées citoyennes dans l'auditoire du collège des Charmettes dès 2026 : oui : 14 voix / non : 4 voix

Les assemblées citoyennes de Neuchâtel Ouest se dérouleront au collège des Charmettes dès 2026.

Présentation et mise au vote des mandats citoyens

Premier mandat citoyen a : Installation d'un gendarme couché

Monsieur A-P. Méan présente le 1^{er} mandat citoyen. Il propose l'installation d'un gendarme couché afin de ralentir la circulation au bas du chemin de la Source. Il indique que les cyclistes ont le droit de monter la rue et que la situation est dangereuse.

Deuxième mandat citoyen b : Faire bouger nos enfants

Madame T. Erfling présente le 2^e mandat citoyen. Elle demande à la commune d'intégrer tous les enfants qui fréquentent l'école ainsi que le personnel des collèges dans la planification et les choix des futurs aménagements des cours de récréation.

Troisième mandat citoyen c : Echelonnement des prix (zone bleue) en fonction de la taille du véhicule

Madame T. Erfling continue avec un 3^e mandat citoyen. Elle demande à la commune de moduler le prix des vignettes de stationnement des zones bleues en fonction de la surface des voitures.

Quatrième mandat citoyen d : N'abandonnons pas la piscine de Serrières

Monsieur B. Volland présente à son tour son mandat citoyen en demandant à la commune de prendre les mesures nécessaires pour retirer l'eau restante dans la piscine et entretenir les alentours. En effet, même si cette dernière est fermée, la population se baigne quand même au lac et pourrait profiter des installations.

Premier projet citoyen a : Chaise longue pour le bord du lac

Madame T. Erfling présente son projet citoyen en demandant un budget de 3240 frs pour l'installation d'une chaise longue au bord du lac à Serrières.

Deuxième projet citoyen b : Espace de vie public – amélioration d'un arrêt de bus

Monsieur E. Heymann présente le 2^e projet citoyen en demandant 3260 frs afin d'aménager l'arrêt de bus « Port-Roulant » avec une jardinière et une poubelle murale.

Troisième projet citoyen c : Cinéma sous les étoiles – écran et projecteur professionnels à disposition de toute la commune

Madame S. Jaccard présente le dernier projet citoyen de la soirée en proposant l'achat de matériel (écran géant, beamer) dans le but d'organiser des soirées « cinéma sous les étoiles » et disponible pour tous lors de manifestations. Le budget demandé se monte à 4000 frs.

Résolution a : Révision du règlement des assemblées citoyennes : limiter l'échange entre les citoyennes / citoyens et les autorités communales n'est pas une solution

Monsieur B. Volland présente sa résolution en faisant part de son inquiétude concernant le nouveau règlement des assemblées citoyennes. Il déclare que réduire drastiquement la capacité d'expression n'est pas une solution. Il comprend que certaines choses doivent être adaptées mais en aucun cas d'empêcher la population de s'exprimer et déposer plusieurs mandats citoyens.

Résultat des votes

Mandats citoyens

Installation d'un gendarme couché :	oui : 19 voix / non : 1 voix
Faire bouger nos enfants :	oui : 18 voix / non : 0 voix
Echelonnement des prix (zone bleue) en fonction de la taille du véhicule :	oui : 9 voix / non : 9 voix
<i>(La majorité simple n'ayant pas été atteinte, le mandat citoyen n'est pas transmis aux autorités)</i>	
N'abandonnons pas la piscine de Serrières :	oui : 21 voix / non : 0 voix

Projets citoyens

Chaise longue pour le bord du lac :	oui : 20 voix / non : 0 voix
Espace de vie public – amélioration d'un arrêt de bus :	oui : 19 voix / non : 1 voix
Cinéma sous les étoiles – écran et projecteur professionnels à disposition de toute la commune :	oui : 22 voix / non : 1 voix

Résolution

Révision du règlement des assemblées citoyennes : limiter l'échange entre les citoyennes / citoyens et les autorités communales n'est pas une solution : oui : 19 voix / non : 1 voix

Dépôt spontané d'une proposition

Aucune proposition déposée lors de cette assemblée citoyenne.

Divers

Monsieur François Dreyer remercie la commune d'avoir instauré le 30km/h à la rue de Maillefer. Il remarque que de légères améliorations sont déjà visibles mais que tout n'est pas encore gagné.

Plusieurs personnes reviennent sur le futur changement du règlement des assemblées citoyennes et trouvent déplorables certaines mesures prises, notamment la restriction du dépôt de deux mandats citoyens par secteur et par session.

Prochaines dates et lieu des assemblées citoyennes en 2026

Les assemblées citoyennes se tiendront le 04 mars 2026 et le 15 septembre 2026 à 19h30, à l'auditoire du collège des Charmettes.

La séance est levée à 21h05.

Neuchâtel, le 21 octobre 2025

Michel Aubert

Rédacteur du procès-verbal